

# HAUT BUGEY

AGGLOMERATION

Entreprendre ensemble

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### SEANCE DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2025

Le jeudi 20 novembre 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 13 novembre 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
50	8	8	13

**Présents** : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BALLAND (suppléant de M. BENOIT), Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BRITEL, M. BROCHARD, Mme CHANTRAN-DUC (suppléante de M. BUQUET), M. de LEMPS, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DRUET, M. DUPONT Jean-François, M. DUPONT Noël, Mme FLORE, M. FOUILLAND, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. JUILLARD, M. LALLEMENT, M. LENSEL, Mme LIEVIN, M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme PITTI, M. RAVOT, M. TORRION, M. VAILLOUD, Mme VOLAN, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

**Excusés** : Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. GUILLET, M. ISSARTEL, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. MILLET, Mme REGLAIN, Mme SERRE.

**Absents** : M. AKHLAFA, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DUPARCHY, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, M. TOURNIER-BILLON.

**Pouvoirs** : M. THOMASSET (pouvoir à M. CRACCHIOLO), M. VAREYON (pouvoir à M. MAIRE), Mme RAVET (pouvoir à Mme ESCODA), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), M. DOURGEAIS (pouvoir à M. EMIN), Mme CULLET (pouvoir à M. PERNOD), Mme DUBARE (pouvoir à M. BRITEL), M. DUFOUR (pouvoir à M. DEGUERRY), Mme EMIN (pouvoir à Mme VOLAN), M. GUINET (pouvoir à M. MONACI), M. KAYGISIZ (pouvoir à M. PERRAUD), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme FLORE), M. MOINE (pouvoir à Mme COMUZZI).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Alexandre LALLEMENT, Secrétaire de séance.

## Rapport d'activité de la SEM LEA – Exercices 2023 et 2024

### Rapporteur : Mme COMUZZI

Conformément à l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, les représentants au conseil d'administration ou à l'assemblée spéciale mandataires d'une collectivité dans une entreprise publique locale doivent produire un rapport annuel auprès de leur assemblée délibérante.

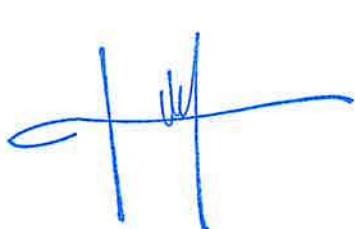
Ce rapport comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux.

Le Conseil d'agglomération,

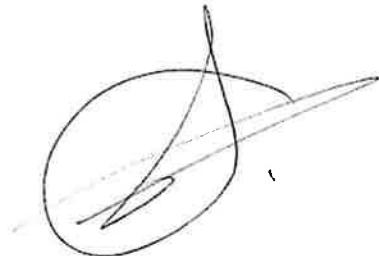
- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité de la SEM LEA relatif aux exercices 2023 et 2024.

Fait à Oyonnax, le 20 novembre 2025

Le Président,  
Michel MOURLEVAT



Le secrétaire de séance,  
M. Alexandre LALLEMENT



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Rapport d'activité de la SEM LEA - Exercices 2023 et 2024.

Date de décision: 20/11/2025

Date de réception de l'accusé 25/11/2025

de réception :

Numéro de l'acte : 201125\_2025137

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20251120-201125\_2025137-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .7

Institutions et vie politique

Intercommunalité

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 7\_RAPPORT\_SEM\_LEA\_23\_24.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20251125-201125\_2025137-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : POINT\_N°7.pdf ( 21\_RP-001-200042935-20251125-201125\_2025137-DE-1-1\_2.pdf )

RAPPORT SEM LEA